

/VS  
REPUBLIQUE DU BENIN  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 97-228 DU 12 MAI 1997

portant approbation du Budget prévisionnel de  
l'Office Béninois de Sécurité Sociale (O B S S)  
pour l'exercice 1997.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-O32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République  
du Bénin ;

VU la Loi N° 94-009 du 28 Juillet 1994 portant création, organisation et  
fonctionnement des Offices caractères social, culturel et scientifique ;

VU L'Ordonnance N° 73-3 du 17 Janvier 1973 portant création et organisation de  
l'Office Béninois de Sécurité Sociale ;

VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats  
définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N° 96-608 du 27 Décembre 1996 portant attributions, organisation  
et fonctionnement du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la  
Réforme Administrative ;

SUR proposition du Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme  
Administrative ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 02 Avril 1997 ;

.../...

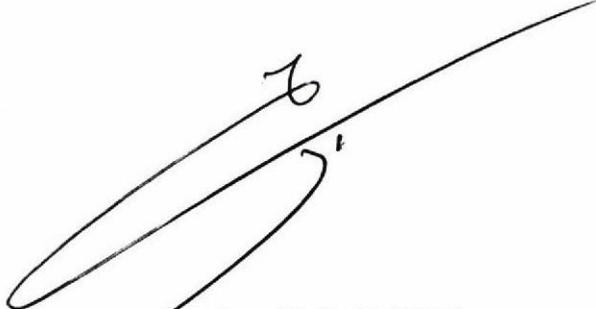
DECRETE :

Article 1er.- Est approuvé le Budget prévisionnel de l'Office Béninoise de Sécurité Sociale pour l'exercice 1997 tel qu'il figure en annexe à ce Décret.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

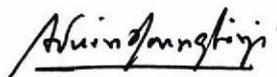
Fait à COTONOU, le **12 MAI 1997**

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



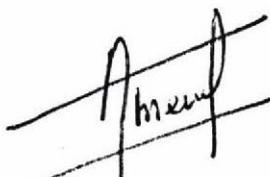
Mathieu KEREKOU

Le Premier Ministre, Chargé de Coordination  
de l'Action Gouvernementale et des Relations  
avec les Institutions,



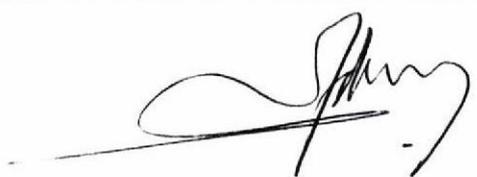
Adrien HOUNGBEDJI

Le Ministre des Finances,



Moïse MENSAH

Le Ministre de la Fonction Publique, du  
Travail et de la Réforme Administrative,



Assouma YAKOUBOU

.../...

Le Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi,



Albert TEVOEDJRE

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MFPTRA 4 MPREPE 4  
AUTRES MINISTERES 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-  
DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3  
JO 1.-